66ème ASSEMBLEE GENERALE FOYER RURAL LABASTIDE BEAUVOIR ANNEE 2020/21
VENDREDI 15 OCTOBRE 2021

Présents : Gérard Eugène, Yolande Estieu, Frédéric Aussel, Edouart Angélo, Robert Bressolles, Maité Souloumiac, Véronique Nauze, Valérie Favaro, Karine Seymour, Philippe Toppan, Michel Calastrenc, Julien Pelfort.

Absent : Vianney Coutance

Excusés : P Créscence ; L Souloumiac

1- Le discours des présidents

Remerciements
Année marquée par le contexte sanitaire, empêchant la réalisation de la plupart des activités. A été mis à profit pour multiplier les contacts avec la fédération pour :

- Une aide juridique administrative et de gestion
- La création d'un site web.
- Formation pour un logiciel comptable et formation pour la création d'un café associatif

Don de 24 tatamis de la part de la mairie de Ramonville.

2- Rapport moral

- **Loto** : cette saison, le loto n'a pas été programmé pour raisons sanitaires liées au Covid19.
- **Festival « Labastide en coulisses** » : ce rendez-vous très apprécié du théâtre amateur n'a pu se réaliser pour raisons sanitaires liées au Covid19.
- **Fête du Foyer et Fête de la musique** : encore deux rendez-vous conviviaux qui réunissaient les adhérents et les habitants du village, dont nous n'avons pas pu profiter au regard du contexte sanitaire.
- **Théâtre adulte :** les am'acteurs n'ont pu se rencontrer pour raisons sanitaires liées au covid.
- **Après-midi des ainés** : C'est une rencontre hebdomadaire normalement très prisée, mais qui n'a pas pu réunir cette année nos ainés.
- **Couture** participantes de tout âge, activité qui a pu reprendre en juin.
- **Jukido-Rendo** : le nombre de participants augmente tous les ans ; les cours sont organisés en deux parties, la seconde plus axée sur le combat. A ce titre, il a est demandé l'achat de gants de protection qui seront financé par le don de la majorité des participant ayant laissé leur cotisation versée en début d'année. Les autres ont été remboursés. Les frais de déplacement de l'animateur pris en charge par le Foyer ont été interrompus pendant la période d'arrêt des cours. Les frais des trois mois de déplacement durant la période active ont été couverts par le FRLB.
- **Théâtre enfant** : nous n'avons pas eu le plaisir de voir nos enfants et ados sur la scène. La subvention sur dossier de 1000€ obtenue n'a pas été utilisée cette année. Nous n'ouvrirons pas de dossier cette année.
- **Yoga** :
  - les cours se sont passés en visio pour les participants qui le souhaitaient. Pour les autres, un remboursement a été effectué.
  - Le conseil départemental a fait une campagne de communication et de soutien pour les associations et le bénévolat dans tout le département. A cet effet, a été choisie et diffusée largement une photo du groupe yoga dans leur brochure, magazine, et affichée au niveau des arrêts de bus.

3- Projets et perspectives 2021 2022 :

- **Loto** : habituellement programmé en novembre 2021 pour raisons sanitaires liées au Covid nous avons choisi d'un report en mars 2022.

- **Théâtre adulte** :
  - Les Am'acteurs ont repris leur répétitions en prévision d'un spectacle au printemps 2022.
  - Le festival « Labastide en Coulisses » programmé le 19 20 21 novembre est en cours d'organisation. Nous attendons la présentation du projet pour répondre aux besoins financiers, logistiques et administratifs.
- **Fête du Foyer** : programmée le 9 avril 2022
- **Fête de la musique** : programmée le 19 juin 2022.
- **Après-midi des ainés** : début d'activité décalée le 26 octobre 2021.
- **Atelier couture** : moins de participantes, qui a pu reprendre début septembre. Surement deux cours par semaine seront planifiés, le mercredi et jeudi. Contrat renouvelé à Paulette Agar.
- **Jukido-Rendo** : début d'activité fin octobre pour non disponibilité de l'animateur. Les cours sont organisés en deux parties, la seconde plus axée sur le combat. A ce titre, il a est demandé des gants de protection qui seront financés cette année par le don d'une partie des personnes de ce groupe, qui ont laissé leur cotisation 2020/2021.
- **Théâtre enfant** : un courrier sera envoyé aux enfants et ados en vue d'une reprise en suivant les vacances d'automne 2021. Programmation d'un spectacle le 10/11 juin 2022. La subvention sur dossier de 1000€ obtenue l'an passée reste disponible. Une proposition d'une sortie en juin pour une pièce de théâtre reste en prévision pour ces jeunes acteurs.
- **Yoga** : les cours ne se sont pas renouvelées pour non réponse à l'obligation du pass sanitaire. Le recours à un nouvel animateur a été proposé mais sa disponibilité ne correspondait pas à la demande.
- **Qi gong** : 11 personnes suivent ces cours hebdomadaires d'une durée de 30 mn. C'est pour cette année, une sensibilisation à cette pratique, avec un projet de l'ouvrir pour tous les âges l'an prochain.
- **Sophrologie adultes, enfants, aînés** : 3 cours devaient se concrétisés le mercredi, n'ont pas pu démarrer pour non réponse à l'obligation du pass sanitaire.
- **Tennis de table** : pour un début, 10 personnes échangeront des balles le samedi matin de 10h à 12h20.
- **Judo** : un projet en attente d'un local adéquat à ce sport. Nous avons déjà un contact pour l'animateur et 24 tatamis.
- **Projet café associatif communal** : quête aux informations et formations pour les parties gestion, et juridique pour aider le CA à prendre des décisions pour ce dossier.

Le projet se compose d'un espace temps médiathèque et tiers lieu géré par la mairie. L'espace temps venant compléter le projet est associatif. Le questionnement se situe autour du rôle du FRLB dans les créneaux destinés aux associations: l'association doit-elle s'engager pour les temps d'occupation t de ses activités uniquement ou prendre la responsabilité de la totalité des périodes dédiées au café associatif.

4- Rapport financier

Cf document compte rendu financier 2020/2021. Préparé et réalisé en séance par Véronique Nauze trésorière, contrôlé et approuvé par les commissaires aux comptes, Michel Calastrenc et Robert Bressolles (présents à l'AG).

Solde créditeur de 3676 € dû à la non consommation des subventions au regard de l'annulation des activités. La gestion comptable passera sur Basi compta pour 2022. Véronique Nauze a suivi une formation organisée par la fédération.

5- Approbation des comptes et du rapport d'activités

Rapport financier approuvé à l'unanimité.
Rapport moral approuvé à l'unanimité.

6- Approbation modification des statuts

Un travail de mise à jour des statuts a été réalisé cette année. Ils seront diffusés sur le site.
Statuts approuvés à l'unanimité

7- Approbation règlement intérieur

La création d'un règlement intérieur sera mis en ligne dés octobre et envoyé à chaque adhérent.
Règlement intérieur approuvé à l'unanimité.

8- Renouvellement du bureau.

Tiers renouvelable : Gérard Eugène - Philippe Toppan
Nouvelle candidature : Valérie Camolèse

Gérard Eugène quitte la coprésidence et reste membre du CA. Un appel à candidature est lancé pour la coprésidence.

9- Questions diverses

Peut-on déplacer l'AG au moment de la fête du Foyer pour plus de participation. Cette demande est motivée par une réflexion de redynamisation du FRLB. L'AG est un espace démocratique annuel de présentation du FRLB ou tous les adhérents-es ont leur droit de regard, de questionnement, et de participations sur le fonctionnement de la vie du Foyer Rural. Le constat est fait que depuis quelques années les d'adhérents-es participent peu à ce rendez-vous annuel. Remotiver les personnes à participer à la vie du foyer serait un objectif propice à la transmission des valeurs de cette association et à favoriser une dynamique de groupe. Une proposition de déplacer l'AG à l'occasion d'un moment festif n'est pas partagé par tous les membres. Partager plutôt un diaporama sur les activités et évènements de l'année lors de ces moments serait plus convivial…. Pour l'instant, le sujet reste sans réponse et sera reposé à la prochaine réunion.

10- Mot du maire

Remerciement pour le dynamisme et la gestion de l'association.
Le projet communal tiers lieu, médiathèque avance en ce qui concerne le dossier du financement. Le foyer rural est sollicité par la commune pour la gestion de la partie associative « café associatif »
Pas de possibilité à ce jour, d'attribution d'une salle attribuée pour des cours de judo.
L'aide CCAS a été mise en place pour une participation financière aux activités proposées par le FRLB pour les personnes remplissant les conditions.
Les subventions de la commune sont maintenues.

Fin de réunion à 22h50